



DÉPARTEMENT  
des  
ALPES-MARITIMES  
ARRONDISSEMENT DE GRASSE

NOMBRE DES MEMBRES  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Légal	En exercice	Présents	Procurations	Absent(s)
49	49	42	6	1

**OBJET : 02-1 - CULTURE - MUSEE  
PICASSO - EXPOSITION « STAËL, LA  
FIGURE A NU, 1951-1955 » - ACHAT ET  
MISE EN VENTE DU CATALOGUE, DE  
L'AFFICHE ET DES CARTES POSTALES  
A LA LIBRAIRIE-BOUTIQUE - FIXATION  
DES MODALITES**

0 Original

0 Expédition certifiée conforme  
Pour le Maire

N°Enregistrement :

3584/14

Certifié exécutoire compte tenu de

l'affichage en Mairie,

Le 14 NOV. 2014

Et de la réception en Sous-Préfecture,

Le 19 NOV. 2014

Pour le Maire,  
L'Attaché Territorial,

  
A. CLAVERIE

## VILLE D'ANTIBES

### EXTRAIT

## du Registre des délibérations du Conseil municipal

SEANCE du vendredi 7 novembre 2014

Le vendredi 7 novembre 2014 à 17h00,

Le Conseil municipal, suite à la convocation de Monsieur le Maire en date du 31/10/14, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Jean LEONETTI, Maire, Député des Alpes-Maritimes.

#### Présents :

M. Jean LEONETTI, M. Eric PAUGET, Mme Simone TORRES-FORET-DODELIN, M. Jacques GENTE, M. Serge AMAR, M. Patrick DULBECCO, M. Eric DUPLAY, Mme Angèle MURATORI, M. Audouin RAMBAUD, Mme Marina LONVIS, M. Patrice COLOMB, M. André-Luc SEITHER, Mme Nathalie DEPETRIS, Mme Anne-Marie DUMONT, Mme Anne-Marie BOUSQUET, Mme Françoise THOMEL, Mme Martine SAVALLI, Mme Jacqueline DOR, Mme Jacqueline BOUFFIER, M. Alain CHAUSSARD, M. Marc FOSSOUD, M. Michel GASTALDI, Mme Marguerite BLAZY, M. Bernard MONIER, Mme Cléa PUGNAIRE, M. Gérald LACOSTE, Mme Carine CURTET, M. Jacques BARTOLETTI, M. Bernard DELIQUAIRE, M. Hassan EL JAZOULLI, Mme Vanessa LELLOUCHE, Mme Rachel DESBORDES, Mme Alexandra BORCHIO-FONTIMP, M. Matthieu GILLI, Mme Alexia MISSANA, Mme Agnès GAILLOT, M. Tanguy CORNEC, Mme Anne CHEVALIER, M. Lionel TIVOLI, M. Marc GERIOS, M. Pierre AUBRY, Mme Cécile DUMAS

#### Procurations

M. Yves DAHAN à M. Audouin RAMBAUD  
Mme Khéra BADAOUÏ à M. Patrick DULBECCO  
M. Henri CHIALVA à Mme Angèle MURATORI  
Mme Sophie NASICA à M. Jacques GENTE  
M. Mickael URBANI à Mme Alexandra BORCHIO-FONTIMP  
Mme Michèle MURATORE à M. Pierre AUBRY

**Absents :** Mme Annie CLECH

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Mme Alexia MISSANA, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il (elle) a acceptées. Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

02-1 - CULTURE - MUSEE PICASSO - EXPOSITION « STAËL, LA FIGURE A NU, 1951-1955 » - ACHAT ET MISE EN VENTE DU CATALOGUE, DE L'AFFICHE ET DES CARTES POSTALES A LA LIBRAIRIE-BOUTIQUE - FIXATION DES MODALITES

Commission(s) : CULTURE - TOURISME  
FINANCES - RESSOURCES - MOYENS GENERAUX - NTIC

À l'occasion du centenaire de la naissance de l'artiste, le musée Picasso présente depuis le 16 mai, avec la collaboration du Comité Nicolas de Staël, une exposition dédiée au nu et à la figure dans l'œuvre de Nicolas de Staël.

Compte tenu de l'écho exceptionnel rencontré par cette exposition, cette dernière a été prolongée jusqu'au 4 janvier 2015 inclus.

Les produits liés à cette manifestation connaissent également un grand succès auprès du public. Ainsi pour satisfaire à la demande des visiteurs, il est envisagé une nouvelle impression du catalogue, de l'affiche et des cartes postales.

Compte tenu de ces éléments, il est donc proposé l'achat et la mise en vente de ces produits à la librairie-boutique selon les quantités et les tarifs suivants :

Intitulés	Quantité achetée	Prix d'achat unitaire TTC	Coût total TTC	Quantité hors commerce	Quantité à la vente	Prix de vente unitaire TTC	Recettes globales
Catalogue de l'exposition Staël, la figure à nu, 1951-1955	1.500	8,44 €	12.660,00	100	1.400	24,00 €	33.600,00 €
Affiche	500	0,74 €	368,40 €	50	450	10,00 €	4.500,00 €
Cartes Postales	9.000	0,14 €	1.236,36 €	0	9.000	1,00 €	9.000,00 €

Coût TOTAL : 14.264,76 €

Recettes prévisionnelles : 47.100,00 €

OUI CET EXPOSE  
APRES EN AVOIR DELIBERE  
LE CONSEIL MUNICIPAL


A l'unanimité

- **APPROUVE** les modalités d'édition et de revente en régie des articles ci-dessus ;
- **DIT** que les crédits sont prévus au BP 2014 chapitre 011 6236 section de fonctionnement.

Accusé réception Sous-préfecture :  
Identifiant de l'acte :

Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus,  
Suivent les signatures  
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,  
Député des Alpes-Maritimes,

  
Jean LEONETTI

"Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de NICE, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux. Sauf dans le cas où un régime de décision implicite d'acceptation est institué par la loi, le silence gardé pendant plus de deux mois par l'autorité administrative sur une demande vaut décision de rejet."

**Accusé de réception préfecture**

**Objet de l'acte :** DCM N.02-1 - CULTURE - MUSEE PICASSO - EXPOSITION " STAËL, LA FIGURE A NU, 1951-1955 " - ACHAT ET MISE EN VENTE DU CATALOGUE, DE L'AFFICHE ET DES CARTES POSTALES A LA LIBRAIRIE-BOUTIQUE - FIXATION DES MODALITES -

**Date de transmission de l'acte :** 19/11/2014

**Date de réception de l'accusé de réception :** 19/11/2014

**Numéro de l'acte :** DCM3584-14 ( voir l'acte associé )

**Identifiant unique de l'acte :** 006-210600045-20141107-DCM3584-14-DE

**Date de décision :** 07/11/2014

**Acte transmis par :** Nadya ZENNIR

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 8. Domaines de competences par themes  
8.9. Culture